

**ASSOCIATION UNE SOURIS VERTE**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Du 29 janvier 2007**

**Points crèche**

- lorsqu'une famille déménage en cours d'année (enfant valide) dans un autre arrondissement, le maintien à la crèche est fait au bénéfice de l'enfant (sauf si les parents souhaitent l'inscrire dans la crèche de leur quartier)
- congés maladie : après les trois jours de carence, les salaires baissent en fonction des années de présence et du nombre de jours de maladie. Yves doit faire un point précis selon les articles de la convention (ACEP ET SNAECSSO). Longs arrêts de maladie : voir avec le médecin du travail pour les maladies chroniques.
- déménagement : rendez-vous avec les représentants de la mairie, Olivier et Nicolas.  
Adresse postale et entrée des enfants : rue Kimberling, entrée livraison et salariés : rue Félix Faure avec 3 espaces places handicapées.  
Etude des salles de changes, salles d'eau, des rangements extérieurs, des hauteurs de poignées, des revêtements (couleurs, repères).  
L'ouverture de la crèche est prévue pour septembre 2010.
- Statistiques : pas beaucoup de familles pour l'occasionnel.  
60 familles accueillies dont 20 enfants en situation de handicap  
Nombre d'heures réels facturées en hausse.

**Point trésorerie**

Etude du budget 2008. Nouveau projet : équipe mobile  
Poste de formation toujours déficitaire (charges fixes importantes). Il faudrait faire plus de jours d'intervention.

-